

APPEL A CANDIDATURES « BOURSES DE MOBILITE - NIVEAU MASTER »

PRÉSENTATION DE L'APPEL À CANDIDATURE

Le développement vers l'international fait partie des grands enjeux portés par l'École Universitaire de Recherche Écosystèmes des Sciences de la Santé (EUR HEALTHY). Pour contribuer au développement de projets de coopération internationale, l'EUR HEALTHY souhaite encourager et soutenir la mobilité des étudiants les plus brillants et ainsi renforcer son rayonnement et sa visibilité à l'international.

Les laboratoires de notre EUR comptent de nombreux chercheurs et des enseignants-chercheurs dont l'activité est visible au plus haut niveau international. Les laboratoires souhaitent mettre à profit leur potentiel en envoyant les étudiants les plus brillants des filières de masters dans des laboratoires partenaires à l'international. En partenariat avec les laboratoires relevant du périmètre de l'EUR, celle-ci souhaite proposer des bourses de mobilité qui constitueront une aide permettant aux étudiants d'effectuer leur stage dans un laboratoire renommé à l'international et de faciliter leur installation à l'étranger.

Cet appel à candidature vise à développer l'attractivité de l'ensemble des masters relevant de l'EUR. Il s'adresse aux étudiants inscrits en 1ère ou 2ème année dans l'un des masters de l'EUR HEALTHY.

Le montant de la bourse est attribué mensuellement sur une période allant de 3 mois à 10 mois ; à raison d'un maximum possible de 1.000 euros par mois.

Ce dispositif n'est pas cumulable avec d'autres financements attribués dans le cadre de projets Européens (notamment les bourses Erasmus et Région Sud) mais est cumulable avec d'autres financements divers (notamment les bourses AMI-MESRI et celles sur critères sociaux).

[Procédure d'attribution de bourses de mobilité sortante destinées aux étudiants de niveau MASTER de l'Ecole Universitaire de Recherche HEALTHY.](#)

CRITERES D'ELIGIBILITE

Est éligible à la bourse de mobilité de Master tout étudiant inscrit en 1ère ou 2ème année dans l'un des parcours de master de l'EUR. Il n'y a ni limite d'âge, ni condition de nationalité pour accéder à cette bourse.

MASTERS DE L'EUR HEALTHY CONCERNÉS PAR CET APPEL À CANDIDATURE

1. Master INGENIERIE DE LA SANTE

- [PARCOURS Ingénierie pour le Vieillessement et l'Autonomie \(IVA\)](#)
- [PARCOURS Santé Publique \(SPUB\)](#)
- [PARCOURS Education, Rééducation, Recherche et Sciences Interventionnelle \(E2R2S\)](#)
- [PARCOURS Génie biomédical \(GBM\)](#)

2. Master de PSYCHOLOGIE

- [PARCOURS Ergonomie Cognitive des Technologies Numériques \(ECTN\)](#)
- [PARCOURS Neuropsychologie et Psychopathologie Cognitive \(NPC\)](#)
- [PARCOURS Psychologie Clinique et Médiations Thérapeutiques par l'Art \(PCMTA\)](#)
- [PARCOURS Psychologie Clinique Intégrative et Vieillesse \(PCIV\)](#)
- [PARCOURS Psychologie du Développement, des Apprentissages et de l'Éducation \(PDAE\)](#)
- [PARCOURS Psychologie Clinique, Vulnérabilités et Développement du Psychotraumatisme \(PCVDP\)](#)

3. Master en STAPS

- [PARCOURS Activité Physique Adaptée et Santé \(APAS\)](#)
- [PARCOURS Préparation Physique et Réathlétisation \(EOPS-PPR\)](#)
- [PARCOURS Développement Territorial par le Sport \(MS-DTS\)](#)

CANDIDATURES

Pour candidater, un dossier de candidature dématérialisé sous forme d'un fichier « zip » unique devra être envoyé au plus tard **trois mois avant la date de début de mobilité souhaitée** par mail à eur-healthy@univ-cotedazur.fr avec l'objet suivant : « **Nom Prénom - Candidature à l'AAP Bourses de Mobilité** ».

Le dossier devra impérativement comporter les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae d'un maximum de deux pages
- Une lettre de motivation expliquant les raisons du projet de mobilité, le choix de la structure d'accueil et la période de mobilité souhaitée (exemple : 3 mois : du XX/XX/XX au XX/XX/XX ; ou 10 mois : du XX/XX/XX au XX/XX/XX)
- Une lettre du responsable de la formation confirmant son accord pour ce projet de mobilité
- Une attestation sur l'honneur de non-cumul avec d'autres financements incompatibles
- Les relevés de notes et les classements des années de Licence pour les étudiants inscrits en 1^{ère} année de Master. Pour les étudiants inscrits en 2^{ème} année, fournir également les notes de Master 1. Pour les étudiants ayant réalisé leur 1^{er} cycle à l'étranger, les relevés de notes devront être traduits en anglais ou en français, joindre une note explicative, de la part de l'établissement ayant délivré le diplôme, relative à l'échelle des notes.

EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers seront évalués selon les critères suivants :

- L'excellence du candidat telle qu'elle ressort de son parcours universitaire antérieur. Le candidat doit avoir démontré des performances académiques d'un niveau particulièrement élevé ;
- La motivation de l'étudiant et l'adéquation de son profil avec les exigences en matière de recherche et d'innovation et son projet professionnel

SELECTION DES CANDIDATURES

1. Validation administrative des dossiers de candidature (cf. paragraphes « Critères d'éligibilité » et « Candidatures »)
2. Validation et pré-classement des dossiers de candidature par le responsable de master dans lequel est inscrit l'étudiant
3. Classement général des dossiers de candidature par le COmité Scientifique et Pédagogique (COSP) et avec validation du COmité de PIlotage (COFIL) de l'EUR HEALTHY. Ce classement est fait en fonction des critères d'évaluation précités au paragraphe « Evaluation des candidatures »

ATTRIBUTION DE LA BOURSE

Le candidat retenu dispose de 5 jours ouvrés à compter de la notification de la bourse pour accepter la bourse. Si le candidat refuse la bourse, la bourse est offerte au candidat suivant sur la liste complémentaire.